



LE CADEAU DE NOUVEL AN DU MANAGEMENT



RETOUR AU BUREAU & TÉLÉTRAVAIL

Flexibilité sacrifiée, conditions de travail dégradées

ÇA SUFFIT !

**Ensemble, nous
allons faire une
démonstration par
l'absurde :**

**RENDEZ-VOUS
AU BUREAU
CHAQUE MARDI !
DÈS LE 7 JANVIER**



Envoyez-nous vos témoignages à info@unsp-finances.be

Tous les détails sur www.unsp-finances.be

STOP ! RÉAGISSONS TOUS ENSEMBLE...

AU BUREAU TOUS LES MARDIS !



Malgré vos arguments pertinents, les 5 000 signatures de notre lettre ouverte et une opposition unanime, le comité de direction reste sourd à vos demandes. Aucune ouverture au dialogue, aucun compromis respectueux du personnel.

La décision d'imposer un retour au bureau deux jours par semaine est incompréhensible et néfaste. Cette mesure impactera négativement le personnel, notamment son équilibre vie professionnelle – vie privée, ainsi que le département dans son ensemble.

Un compromis raisonnable peut être trouvé, notamment pour une règle calculée de manière moins rigide que sur une base hebdomadaire. Mais la volonté d'un compromis respectueux et constructif doit être présente !

Pourquoi cette action ?

Nous devons démontrer l'absurdité de cette mesure, compte tenu des espaces de travail disponibles et de la dégradation des conditions de travail qu'elle entraînera. Pas question de bricolage ! Le personnel va encore faire les frais de leurs décisions absurdes.

Il y a un manque de respect et de dialogue à l'égard des agents, qui répondent toujours présent. Encore merci et bravo pour votre résilience dans toutes les réformes qui vous sont imposées.

Nous avons mis en avant tous les éléments empêchant un retour serein au bureau, mais aucun aménagement n'a été mis en œuvre (ni élargissement des zones d'ancrage de chaque service, ni augmentation substantielle de postes de travail...). Non, une salle de réunion n'est pas un poste de travail !

Quand ? Tous les mardis, à partir du 7 janvier 2025.

À cette date, chaque agent devra retourner deux jours au bureau. Nous suggérons que l'un de ces jours soit systématiquement le mardi.

Envoyez-nous vos témoignages à info@unsp-finances.be

Partagez avec nous vos expériences concrètes lors de ces journées et signalez-nous les problèmes rencontrés. N'hésitez pas à joindre des photos montrant l'absurdité de cette décision.

Il est crucial de démontrer toutes les incohérences et aberrations rendant nos conditions de travail impossibles. Ces témoignages nous aideront à convaincre l'autorité et à communiquer sur ce sujet.

Plus que jamais, c'est TOUS ENSEMBLE que nous réussirons à ramener l'autorité à la raison et à obtenir les adaptations nécessaires.

Plus de détails...

Tous les détails de cette action seront disponibles dès janvier sur notre site internet www.unsp-finances.be. Consultez-le régulièrement.

Si vous avez des questions, contactez-nous : info@unsp-finances.be

